

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE – FRATERNITE

Département de
SEINE ET MARNE

DEL2016_ 0055

Arrondissement de
TORCY

COMMUNE DE NOISIEL

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

Canton de
CHAMPS-SUR-MARNE

SEANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2016

L'an deux mille seize, le 8 avril, à 20h30

*Le Conseil Municipal de la Commune de Noisiel, légalement convoqué le 30 Mars 2016 s'est
assemblé au lieu ordinaire de ses séances, salle du Conseil, Mairie Principale, sous la présidence de
M. VACHEZ, Maire de Noisiel*

PRESENTS : M. VACHEZ, M.SANCHEZ, MME DODOTE, MME TROQUIER, M.VISKOVIC, MME
NAKACH, M. TIENG, MME NEDJARI, MME BEAUMEL, M. RATOUCNIAK, MME JULIAN, M.
FONTAINE, MME DAGUILLANES, M.MAYOULOU NIAMBA, MME MONIER, M. NYA NJIKÉ,
MME ROTOMBE, M.CALAMITA, MME COLLETTE, MME VICTOR, M.ROSENMANN, MME
BOUHENNI, M.DRAME, M.KAPLAN, M. KRZEWSKI, M. NGUYEN

ETAIENT EXCUSES ET REPRESENTES

*Monsieur DIOGO qui a donné pouvoir à Monsieur VISKOVIC,
Madame NATALE qui a donné pouvoir à Monsieur TIENG,
Monsieur BEAULIEU qui a donné pouvoir à Madame NEDJARI,
Madame CAMARA qui a donné pouvoir à Madame NAKACH,
Monsieur BARDET qui a donné pouvoir à Monsieur SANCHEZ,
Madame PELLICOLI qui a donné pouvoir à Monsieur KAPLAN,*

ABSENTS :

Madame Lucrèce KRA,

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Giselle COLLETTE

Sortie de Monsieur KRZEWSKI pendant le vote du point n°6 de l'ordre du jour

Point n° 7 : Attribution de subventions dans le cadre du Budget Primitif 2016

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2311-7,

VU l'avis favorable émis par la Commission des Finances lors de sa réunion du 21 mars 2016,

VU l'adoption du Budget Primitif 2016 par le Conseil Municipal lors de sa séance du 8 avril 2016,

CONSIDERANT le souhait de la Municipalité de participer au fonctionnement de certaines associations,

CONSIDERANT que conformément à l'article L.2311-7 susvisé du C.G.C.T., l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du Budget,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE de procéder à l'attribution de subventions dans le cadre du Budget Primitif 2016, comme il suit :

	Propositions BP 2016	VOTE
Ressources Humaines - 65-6574/020		
Amicale du Personnel	95 319,00) 26 Voix Pour et 5 Abstentions (MME DAGUILLANES ne participe pas au vote)
Secours populaire	2 503,00)
Secours catholique	2 503,00) 27 Voix Pour et 5 Abstentions
Les restaurants du Cœur	2 503,00)
Total	102 828,00	
Fête et Cérémonies – 65-6574/025		
ARAC	652,00) 27 Voix Pour et 5 Abstentions
FNACA	180,00)
Amicale des anciens combattants de Noisiel	652,00) 26 Voix Pour et 5 Abstentions (MME ROTOMBE ne participe pas au vote)
Ecole de musique de Champs sur Marne	1 950,00)
Association Boronu	700,00) 27 Voix Pour et 5 Abstentions
Total	4 134,00	

	Propositions BP 2016	VOTE
Vie des Quartiers – 65-6574/025		
Association des Totems	172,00	27 Voix Pour et 5 Abstentions
ADRAF	172,00	
Familles réunies de la Ferme du Buisson	622,00	
Amicale des locataires de la Pièce aux Chats	355,00	
Total	1 321,00	
Politique de la ville – 65-6748/70		
Association du Conseil Citoyen des 2 parcs / Luzard	1 500,00	27 Voix Pour et 5 Abstentions
Provision Résidentialisation Squares Alain /Politzer	8 000,00	
Total	9 500,00	
Enseignement – 65-6574-211		
Subventions aux parents d'élèves écoles maternelles		
FCPE Allée des Bois	144,00	27 Voix Pour et 5 Abstentions
FCPE Buisson	120,00	
FCPE Maryse Bastié	120,00	
FCPE Tilleuls	168,00	
Coopératives Scolaires maternelles		
OCCE Allée des Bois	451,00	27 Voix Pour et 5 Abstentions
OCCE Bois de la Grange	478,00	
OCCE Allée des Bois (remboursement frais de parking)	160,00	
OCCE Ferme du Buisson	470,00	
OCCE Maryse Bastié	433,00	
OCCE Les Noyers	286,00	
AGEMT Les Tilleuls	507,00	
Provisions Frais de parking (écoles maternelles)	150,00	

	Propositions BP 2016	VOTE
Subventions aux parents d'élèves écoles élémentaires – 65-6574/212		
FCPE Allée des Bois	192,00)
FCPE Ferme du Buisson	192,00)
FCPE Jules Ferry	168,00) 27 Voix Pour et 5 Abstentions
FCPE Les Tilleuls	216,00)
Coopératives Scolaires élémentaires		
OCCE Allée des Bois	639,00)
OCCE Bois de la Grange	588,00)
OCCE Ferme du Buisson	711,00) 27 Voix Pour et 5 Abstentions
OCCE Jules Ferry	590,00)
OCCE Les Noyers	403,00)
ACEET Les Tilleuls	698,00)
Provisions Frais de parking (écoles élémentaires)	150,00)
AEI (projet d'actions éducatives innovantes) – 65-6574/		
OCCE Jules Ferry primaire – 212	550,00)
OCCE GS allée des bois – 212	845,00)
OCCE GS allée des bois (remboursement frais parking) – 212	168,00) 27 Voix Pour et 5 Abstentions
ACEET Les Tilleuls primaire – 212	550,00)
OCCE Ferme du Buisson (maternelle) – 211	477,00)
OCCE GS Maryse Bastié (maternelle) – 211	250,00)
Total	10 874,00	
Animation 65-6574/025		
VIE ET LOISIRS A NOISIEL (VLAN Animation)	4 524,00)
Droit de citer des femmes	291,00) 27 Voix Pour et 5 Abstentions
Jardins familiaux	194,00)
TOLOMAN	514,00)

	Propositions BP 2016	VOTE
Animation (suite)		
Warning	291,00)
Noisiel Echecs	146,00)
Antre du dragon	146,00)
Ciel de Nuit	146,00)
Le rucher Noisélien (RUCHER LOGNOT)	291,00) 27 Voix Pour et 5 Abstentions
Dansons	146,00)
La boite à Fabrik	146,00)
La boite à Fabrik (CARNAVAL)	150,00)
Provisions	500,00)
Total	7 485,00	
FONJEP – 65-6574/414	66 065,00)
MJC/MPT de Noisiel – 65-6574/414	392 623,00) 25 Voix Pour et 5 Abstentions (Mme JULIAN et M.RATOUCIENIAK ne participent pas au vote)
Total	458 688,00	
Culture – 65-6574/33		
La compagnie du loup	543,00)
Club des poètes du Val Maubuée	243,00)
Compagnie Rue de la Lune	267,00)
Quartier de chocolat	291,00)
Total	1 344,00	
Patrimoine – 65-6574/33		
Connaissance du Val Maubuée	702,00) 27 Voix Pour et 5 Abstentions
Total	702,00	
Action Sociale Santé		
CCAS de Noisiel – 65-657362/520	96 812,00) 25 Voix Pour et 5 Abstentions (M.VACHEZ et M. DIOGO ne participent pas au vote)
Club amitié des séniors – 65-6574/61	1 808,00)
Fondation Hospitalière Sainte Marie – 65-6574/61	302,00) 27 Voix Pour et 5 Abstentions
ADMR AIDOM EXPERT – 65-6574/61	302,00)
Total	99 224,00	

	Propositions BP 2016	VOTE	
Jeunesse – 67-6745/422			
Provision association humanitaire (recettes graines d'artistes)	304,00)	27 Voix Pour et 5 Abstentions	
Graine d'artistes – Maryam SRIKANTA	250,00)		
Graine d'artistes – Linda LUU	250,00)		
Graine d'artistes – Danawa BRUANT POUPEAU	500,00)		
Aide à projet étude à Shangaï - Wail- Ling CHAN	300,00)		
Aide à projet mode Fatoumata DIARRA	400,00)		
Provision aide à projet / Jeunes Majeurs	100,00)		
Provision subvention de fonctionnement	700,00)		
Total	2 804,00		
Sports – 65-6574/414			
ASAN PETANQUE	302,00)	27 Voix Pour et 5 Abstentions	
ASACN AEROMODELISME	271,00)		
NOISIEL BADMINTON	605,00)		
MARNE LA VALLEE BASKET	10 820,00)		
ASA NOISIEL JUDO	3 563,00)		
NOISIEL FOOTBALL CLUB	21 039,00)		
NOISIEL LOGNES ATHLETISME	2 288,00)		
CERCLE NAGEURS DU VAL MAUBUEE	902,00)		
HANDBALL CLUB DE NOISIEL	8 684,00)		
LES LUZARDINS	271,00)		
TENNIS CLUB DE NOISIEL	4 654,00)		
VIE ET LOISIRS A NOISIEL (VLAN SPORTS)	1 954,00)		
VOVINAM VIET VO DAO	1 052,00)		26 Voix Pour et 5 Abstentions (M.CALAMITA ne participe pas au vote)
KYUDO DU VAL MAUBUEE	271,00)	27 Voix Pour et 5 Abstentions	
CLUB ROLLERS FRFB	1 052,00)		
NOISIEL FUTSAL	291,00)		
TAEKWONDO CLUB DU VM	291,00)		
NOISIEL BASKET	291,00)		
DIOUKABOXING	291,00)		

	Propositions BP 2016	VOTE
Sports (suite)		
A.S.U. LYCEE G DE NERVAL	198,00) 27 Voix Pour et 5 Abstentions
A.S.U. LYCEE RENE CASSIN	99,00	
A.S.U. COLLEGE LA MAILLIERE	198,00	
A.S.U. COLLEGE DU LUZARD	297,00	
A.S.U. COLLEGE ARCHE GUEDON	99,00	
Subventions exceptionnelles (Provisions) – 67-6748/414	1 067,00	
Contrats d'objectif – 65-6574/411		
HANDBALL CLUB DE NOISIEL	6 876,00) 27 Voix Pour et 5 Abstentions
NOISIEL BADMINTON	394,00	
MARNE LA VALLEE BASKET	4 650,00	
VIE ET LOISIRS A NOISIEL (VLAN SPORTS)	1 455,00	
NOISIEL LOGNES ATHLETISME	1 984,00	
NOISIEL FOOTBALL CLUB	7 548,00	
ASA NOISIEL JUDO	789,00	
TENNIS CLUB DE NOISIEL	970,00	
Total	85 516,00	
TOTAL GENERAL	784 420,00	

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

La présente délibération est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

D.



Daniel VACHEZ

Transmis au représentant de l'Etat le	12 AVR. 2016
Publié le	12 AVR. 2016